AT/DO13/SD.FS/DPM/SMG/ 119/2022 Tlemcen, le: 05/12/2022

Destinataire :

Monsieur le Gérant

De l'entreprise SARL BRIKAFOR

Objet de la lettre : Mise en Demeure N°01.

Projet : Travaux d'agencement et agencement « Complexe Bensekrane »

Monsieur,

Votre entreprise a été titulaire d'un contrat **N°AT/DOT13/SDFS/DAL/ACHAT/52/2022**, dans le cadre de l'exécution des travaux suscités et suite aux constats du bureau d'étude chargé de la mission suivi qui à signaler sur son rapport de suivi les remarques faits suivantes :

- Depuis le démarrage des travaux en date du 27/11/2022 à ce jour le délai consommé est à **63%** avec un avancement physique des travaux de **54 %** jusqu'au 28/11/2022.
- Moyens humains et matériels sur chantier sont insuffisants.
- Encadrement du chantier insuffisant.
- Des travaux mal faits.
- Non-respect de planning des travaux.

A cet effet, je vous mets en demeure pour améliorer la situation mentionnée ci-dessus et de prendre toutes les dispositions nécessaires pour achever les travaux toute en respectant vos engagements, et ce, dans un délai de dix (10) jours à compter du 05/12/2022. Sans une action adaptée de votre part dans le délai indiqué, il vous sera fait application des mesures coercitives édictées par la réglementation en vigueur.

En comptant sur votre compréhension, nous vous prions d'agréer monsieur l'assurance de notre profond respect

Le maître d'ouvrage	Le maître d'œuvre	L'entreprise
		Accusé de réception

ALGERIE TELECOM - SPA
Directeur Opérationnel des Télécommunications
Signé: Mr. B. ZAID
- 1 -

« S.A.R.L. BRIKAFOR »
L.T.B. I.C.E.
34, Cité Bel Horizon - TLEMCEN
R.C.N° 13B0100223 B 07
7 DEC. 2022